

dernière guerre les Allemands ont fait fonctionner leurs chars et leurs blindés avec l'alcool de l'humble pomme de terre. Cet alcool distillé a servi en fin de compte à actionner leurs véhicules. Mais nous, au Canada, nous croulons sous des montagnes de blé que nous ne parvenons pas à utiliser. Nous disons à nos cultivateurs de cesser de faire pousser du blé. A quel point peut-on être absurde?

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois et étudié en comité; rapport est fait du bill qui est lu pour la 3^e fois et adopté.)

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor) propose:

Que la Chambre adopte les crédits provisoires suivants:

Qu'une somme d'au plus \$1,916,293,691.67, c'est-à-dire l'ensemble

a) des trois douzièmes du montant total des articles énoncés au budget de l'année financière se terminant le 31 mars 1971, présenté à la Chambre des communes à la session actuelle du Parlement, \$1,857,452,800;

b) des six nouveaux douzièmes du montant total du crédit 20 (Finances) et du crédit L85 (Annexe A, prêts, placements et avances—Affaires indiennes et Nord canadien) dudit budget, savoir, \$5,016,500;

c) des quatre nouveaux douzièmes du montant total du crédit 25 (Annexe B, Industrie et Commerce) dudit budget, savoir, \$1,176,000;

d) de trois nouveaux douzièmes du montant total du crédit 25 (Consommation et Corporations), des crédits 20 et 30 (Annexe C, Transports) dudit budget, savoir, \$10,211,250;

e) des deux nouveaux douzièmes du montant total du crédit 35 (Énergie, Mines et Ressources), du crédit 50 (Santé nationale et Bien-être social), des crédits 15, 25 et 75 (Secrétariat d'État), du crédit 25 (Conseil du Trésor), du crédit 45 (Annexe D, Affaires des anciens combattants) dudit budget, savoir, \$20,431,666.67;

f) d'un nouveau douzième du montant total des crédits 10 et 40 (Agriculture), du crédit L50 (Prêts placements et avances—Énergie, Mines et Ressources), du crédit 5 (Finance), du crédit 65 (Affaires indienne et Nord canadien), du crédit 1 (Conseil privé), du crédit 25 (Solliciteur général), du crédit 10, (Annexe E, Approvisionnements et services) dudit budget, savoir, \$22,005,475

soit accordée à Sa Majesté au titre de l'année financière se terminant le 31 mars 1971.

(La motion est adoptée.)

L'hon. M. Drury propose alors que le bill C-201, accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1971, soit lu pour la 1^{re} fois et imprimé.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

L'hon. M. Drury propose alors que le bill C-201, accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1971, soit lu pour la 2^e fois et envoyé au comité plénier.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Nous n'avons pas d'exemplaire du bill. Nous ne pouvons donc pas le commenter, mais si nous en avions un exemplaire nous pourrions l'examiner.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois et étudié en comité; rapport est fait du bill qui est lu pour la 3^e fois et adopté.)

• (9.50 p.m.)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, j'aimerais annoncer que demain nous aborderons l'ordre du gouvernement n^o 77, soit le bill C-192 concernant la Cour fédérale du Canada. Cela dit, peut-être pouvons-nous déclarer qu'il est dix heures.

(A 9 h 55, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)